

Mardi 17 au jeudi 19.

Sur la lettre de l'Empereur. — Réflexions. — Détails. — Nouvelles difficultés de sir Hudson Lowe.

La lettre de l'Empereur était pour moi un véritable bonheur, j'y revenais sans cesse; elle détruisait mes inquiétudes, raffermisait mes pensées; elle me rendait heureux. Je la relisais soigneusement, j'en pesais toutes les paroles; je me plaisais, d'après la connaissance que j'avais de l'Empereur, à imaginer comment elle avait été amenée; je voyais son inquiétude sur ce qui pouvait avoir produit mon enlèvement, sa surprise d'entendre parler de correspondance clandestine; je le suivais dans sa manière habituelle de considérer une affaire sous toutes ses faces; j'apercevais sa sagacité se fixer précisément sur ce qui avait eu lieu, et se déterminer alors à m'écrire en conséquence; et je devinais si juste en toutes ces choses, que j'ai appris depuis, qu'après quelque délai, il m'avait écrit sans savoir en effet nullement quelles pouvaient être les pièces qui m'avaient fait arrêter.

Et quel prix je devais mettre à cette

lettre! moi qui lui avais entendu dire si souvent qu'il n'écrirait pas à sa femme, à sa mère, à ses frères, puisqu'il ne le pouvait sans que ses lettres fussent ouvertes et lues par ses geoliers. Or, ici ma lettre avait été ouverte, et de son consentement et de ses propres mains; car, après avoir été expédiée à sir Hudson Lowe par l'officier de garde, elle avait été renvoyée par sir Hudson Lowe avec cette observation, qu'elle ne pouvait être remise qu'après qu'il l'aurait lue, et s'il le jugeait convenable. On la reporta donc à l'Empereur: il était étendu sur son canapé quand elle lui fut remise avec cette nouvelle difficulté; alors, alongeant la main au-dessus de sa tête, sans prononcer une parole, il la saisit, brisa le cachet, et la rendit immédiatement sans avoir aperçu la figure de celui qui la lui avait présentée.

Autre prix à mes yeux: cette lettre portait la signature pleine et entière de l'Empereur, et je savais combien il y répugnait dans ces circonstances nouvelles; c'était la première, je crois, qu'il ait donnée dans l'île, et il est aisé de voir à l'original, que ce n'est pas sans hésitation, et qu'il a dû lui en coûter;

car il se contente d'abord d'écrire de sa main la simple date : *Longwood, le 11 décembre 1816*, terminant avec son paraphe accoutumé; puis on voit qu'il se ravise, ne jugeant pas la chose suffisante, et ajoute plus loin : *Votre dévoué, Napoléon*, renouvelant son paraphe. Le tout porte les traces évidentes d'une grande contrariété*.

Mais la plus grande satisfaction intérieure que me procura cette lettre de l'Empereur, fut la joie de l'avoir deviné dans ce que j'avais à faire. « Je vous engage, et au besoin vous ordonne de quitter cette île, » me disait-il; or, l'on a vu qu'au secret, isolé de tous, n'ayant d'autre conseil que moi-même, c'était précisément le parti que j'avais pris dès les premiers jours de ma réclusion. Je ne saurais plus être aujourd'hui, m'étais-je dit, d'une grande consolation

* Cette lettre est écrite par un des gens de l'Empereur; mais lui-même en a marqué, de sa propre main, la ponctuation; et j'observerai en passant, à l'appui de la singularité que j'ai fait remarquer vol. VI, page 385, que lui, qui quand il écrivait ne mettait pas un mot d'orthographe, se trouve en avoir corrigé ici de légères imperfections.

pour l'Empereur; mais peut-être qu'à présent je pourrai lui être utile au loin; j'irai en Angleterre, j'aborderai les ministres; je ne saurais leur être suspect de préméditation; j'ai été enlevé comme de mort subite: tout ce que je leur dirai ne viendra évidemment que de moi et de mon cœur. Je leur peindrai la vérité; ils seront touchés des maux que je leur ferai connaître, ils amélioreront le sort de l'illustre proscrit, et je viendrai porter moi-même à ses pieds les consolations que mon seul zèle aura conquises.

Je renouvelai donc avec instance mes prières et mes sommations. Ce qui m'y portait encore davantage en ce moment était une nouvelle crise de mon fils, qui l'avait laissé près d'une demi-heure sans connaissance et sans autre secours que mes soins et mon inexpérience. Qu'on juge de mon état et de ma douleur, je n'étais guère moi-même en meilleure situation. J'écrivis au Gouverneur: « Vous me mettez au désespoir; de quelle responsabilité vous vous chargez dans mon cœur! Vous êtes père, puissent un jour de semblables alarmes ne pas trop vous rappeler mes impuissantes sollicitations

« d'aujourd'hui ! » Il est sûr qu'en nous gardant il nous conduisait au tombeau, et j'avais peine à comprendre comment il se plaisait à compliquer ainsi les affaires, et pourquoi il ne préférerait pas nous laisser aller mourir ailleurs.

Sir Hudson Lowe est arrivé le même jour, amené, m'a-t-il dit, par mon billet au sujet de mon fils; il avait fait mander le docteur Baxter, qui le suivit de près.

Dans une fort longue conversation j'ai pu démêler que sir Hudson Lowe était aujourd'hui fort préoccupé de quelque but secret à mon égard. Nous nous sommes sondés réciproquement sur plusieurs points; il a fini par observer d'abord n'avoir pu me renvoyer en Angleterre, l'Empereur ayant réclamé mon Journal, me disait-il, comme écrit par son ordre, tandis que moi j'exigeais, de mon côté, que cette pièce m'accompagnât en Angleterre; raisonnement, de sa part, tout à fait d'une astucieuse absurdité; puis, comme frappé d'un trait de lumière et d'un éclair de condescendance, il en est arrivé à me dire que si je voulais retourner à Longwood, il s'y prêterait volontiers. J'en tressaillis... Néanmoins, me rappelant la lettre et les

paroles significatives de l'Empereur, je répondis que c'était, quant à présent, tout à fait contre mon intention; mais qu'au seul désir connu de l'Empereur, ma résolution changerait aussitôt. A cela il m'a dit qu'il avait des raisons de croire que l'Empereur le désirerait, et il se montrait fort préoccupé; il avait évidemment quelque intention nouvelle à mon sujet; mais je ne la devinais pas. Lui ayant fait observer qu'il me faudrait écrire à Longwood, pour connaître ce désir de l'Empereur, il ne s'y refusait pas précisément; mais il s'exprimait de la manière la plus entortillée. Enfin il me quitta, du moins je le crus, et je le supposais déjà bien loin; mais il était demeuré; il avait conféré tout ce temps à l'écart avec son officier de confiance, et est rentré pour me dire qu'après avoir réfléchi, il trouvait bon que j'écrivisse au Grand-Maréchal touchant mon retour; mais qu'il demeurerait certain que ce serait la manière dont je présenterais mes idées qui porterait l'Empereur à exprimer son désir ou non. Cela n'était pas douteux et j'en ai ri. Au surplus, voulant constater les points les plus importants de notre longue conversation,

et dans l'espoir d'avancer vers un dénouement, je lui adressai, aussitôt après son départ, la lettre suivante :

« M. le Gouverneur. — Il m'est revenu
 » à l'esprit que dans votre visite, me par-
 » lant des embarras qui avaient gêné
 » votre détermination à mon sujet, vous
 » avez dit qu'une des difficultés qui vous
 » empêcherait de m'envoyer en Europe,
 » serait que mon Journal, que je récla-
 » mais qui m'y suivit, avait été réclamé
 » en même temps à Longwood; double
 » circonstance, disiez-vous, à laquelle il
 » vous était impossible de satisfaire. Sans
 » doute, Monsieur, que vous avez eu
 » dans votre sagesse de puissans motifs
 » pour laisser subsister cette difficulté
 » qu'il vous eût été si facile de détruire.
 » Tout vœu, tout mot de Longwood, est
 » ma loi suprême : j'eusse renoncé à mes
 » papiers dès que vous me l'eussiez fait
 » connaître, comme aussi on s'y serait
 » peut-être désisté dès que vous auriez
 » donné connaissance de ma résolution.
 » Dans tous les cas, je regarderai comme
 » une obligation de votre part, que vous
 » vouliez bien y faire parvenir mes dispo-
 » sitions à ce sujet, comme une marque
 » de mon profond et éternel respect, et

» prévenir toute difficulté ultérieure à
 » cet égard. Du reste, plus je vais, et
 » plus je m'étonne de ce qu'une affaire
 » aussi simple et d'aussi peu d'importance
 » que la mienne, s'entoure de tant de
 » bruit et de complication. Cela ne ser-
 » vira qu'à propager et à donner plus
 » d'apparence à l'idée que mes deux let-
 » tres clandestines n'ont été que le pré-
 » texte, et mes autres papiers le véritable
 » motif; et ce qui gênera surtout toujours
 » votre position morale dans cette affaire,
 » c'est le grand intérêt qu'on vous sup-
 » posera à retenir mon Journal, dont
 » une portion vous est personnelle. En
 » ne m'envoyant pas en Angleterre, vous
 » confirmez la crainte qu'on vous sup-
 » pose, que rien d'ici ne transpire dans
 » votre pays. Vous deviez remercier le
 » Ciel de l'occasion que je vous donnais
 » de montrer solennellement le contraire
 » à tous les yeux. Je vous avais présenté
 » des moyens qui obviaient à tout. Mais,
 » au demeurant, ceci n'est que du ressort
 » moral et de l'opinion; ce qui serait plus
 » positif, comme du ressort direct des
 » lois, c'est que vous gardassiez au se-
 » cret, plusieurs mois, jusqu'au retour

» des réponses d'Angleterre, quelqu'un
 » qui, s'étant retiré de la sujétion volon-
 » taire où il s'était placé vis-à-vis de vous,
 » et vous ayant demandé authentique-
 » ment de s'éloigner de cette île, s'était
 » réduit à ce dilemme si simple.

» Vous exercez sur moi un *acte arbi-
 traire*. Je vous somme d'observer les
 » lois. Si je ne suis pas coupable, ren-
 » voyez-moi. Si je le suis, livrez-moi aux
 » tribunaux, faites-moi juger. Mais vous
 » avez des papiers, dites-vous : si ces
 » papiers sont étrangers à mon affaire,
 » rendez-les moi; s'ils en font partie,
 » adressez les à mes juges, et moi avec
 » eux. Mais ces papiers sont réclamés
 » aussi par une autre personne, dites-
 » vous encore. J'y renonce, dès que vous
 » me ferez parvenir son vœu; ou peut-
 » être cette personne se désistera-t-elle,
 » si vous lui faites connaître le mien.
 » Voilà la question toute nue. Au sur-
 » plus, le grand objet de ma lettre est
 » que vous vouliez bien faire parvenir à
 » Longwood une nouvelle preuve de mon
 » respect à cet égard. Quant à y écrire
 » moi-même au sujet de la faveur que
 » vous m'avez fait entrevoir, la faculté

» d'y revenir, j'attendrai que j'aie l'hon-
 » neur de vous revoir avant de m'y dé-
 » terminer. J'ai l'honneur, etc.

Vendredi 20. — Samedi 21.

Décision officielle de ma déportation au Cap.
 — Mesures astucieuses et ridicules de sir
 Hudson Lowe. — Lettres.

Cependant, sir Hudson Lowe, pour-
 suivi par mes constantes sommations,
 gêné dans la position où il s'était placé
 vis-à-vis de moi, commençait à être
 embarrassé d'avoir fait autant de bruit
 pour aussi peu de chose; il éprouvait
 évidemment le désir de me voir revenir
 auprès de l'Empereur, ce qui, en effet,
 l'eût tiré d'embarras en remédiant à tout.
 Afin de me déterminer plus prompte-
 ment, sans doute, il m'a adressé la
 décision officielle par laquelle il me
 déportait au cap de Bonne-Espérance,
 et l'a accompagnée d'une lettre où il
 me répétait, dans des expressions fort
 calculées, la facilité qu'il me laissait de
 retourner à Longwood. Voici ces deux
 pièces. J'écarte, autant qu'il est en mon
 pouvoir, les documens de notre corres-
 pondance, j'abrège même parfois quel-
 ques-unes de mes lettres, dans la crainte

d'en fatiguer le lecteur ; mais encore faut-il que je produise tout ce qui demeure indispensable pour l'intelligence et le fil de mon affaire *

DÉCLARATION.

« Le Gouverneur, ayant pris en pleine
» considération toutes les circonstances
» relatives à l'affaire du comte de Las
» Cases, a adopté la décision suivante :

» Le comte de Las Cases ayant com-
» mis une violation directe et préméditée
» des réglemens établis dans cette île en
» vertu de l'autorité du gouvernement
» britannique, relativement au général
» Bonaparte, en ébranlant la fidélité d'un
» habitant de l'île, au point de le rendre,
» d'une manière coupable et feinte, por-
» teur d'une correspondance secrète et
» clandestine pour l'Europe, et ayant
» ainsi manqué à l'une des conditions
» indispensables auxquelles il a signé
» volontairement sa déclaration tendante
» à obtenir la permission de résider à

* Toutes ces pièces se trouvent insérées littéralement dans le Recueil de pièces authentiques sur le Captif de Sainte-Hélène, par Corréard ; Paris, 1821.

» Sainte-Hélène, a été séparé de la
» personne du général Bonaparte ; et,
» conformément aux instructions du gou-
» vernement britannique, il sera trans-
» porté au cap de Bonne-Espérance.

» Il est permis au comte de Las Cases
» d'emporter tous ses effets et papiers, à
» l'exception toutefois de ceux de ces
» derniers qui peuvent avoir rapport au
» général Bonaparte, depuis que celui-
» ci se trouve placé sous l'autorité du
» gouvernement britannique, comme
» aussi de telle correspondance qui se
» trouverait n'avoir pas passé par le canal
» officiel des autorités anglaises.

» On attendra les ordres du gouver-
» nement britannique à l'égard des pa-
» piers sur la nature desquels il pourrait
» s'élever des contestations.

» Plantation-House, le 20 décembre
» 1816.

» Signé : HUDSON LOWE. »

*Lettre de sir Hudson Lowe, accompa-
gnant la pièce précédente.*

« Monsieur, en vous communiquant
» la décision ci-incluse, qu'il me soit
» permis de vous prévenir qu'ainsi que
» je vous l'ai annoncé verbalement, je ne

» m'opposerai point à ce que vous restiez
 » dans cette île, si vous le préférez,
 » plutôt que de vous rendre au cap de
 » Bonne-Espérance, pour y demeurer
 » jusqu'à ce que j'aie pu recevoir, à cet
 » égard, les instructions du gouverne-
 » ment britannique.

» Mais, dans ce cas, je croirai néces-
 » saire de vous demander votre déclara-
 » tion écrite, qui exprime votre désir
 » à cet effet, et l'engagement de vous
 » soumettre aux mêmes restrictions sous
 » lesquelles il vous a été jusqu'à présent
 » permis de résider à Sainte-Hélène.

» Ainsi, Monsieur, vous aurez entiè-
 » rement l'option de vous rendre au
 » cap de Bonne-Espérance, ou de rester
 » ici avec vos papiers mis sous scellé,
 » jusqu'à ce que j'aie pu recevoir des ins-
 » tructions du gouvernement. J'ai l'hon-
 » neur d'être, etc. Signé : HUDSON LOWE.»

J'accusai sur-le-champ réception des
 deux pièces; et demandai en même
 temps accusé de réception de toutes
 mes lettres, n'en ayant jamais reçu jus-
 qu'ici un seul; et voulant répondre à
 l'offre du Gouverneur de me laisser re-
 tourner à Longwood, je lui adressai im-
 médiatement, à ce sujet, une lettre

pour le Grand-Maréchal, dont voici
 l'extrait, afin qu'il en prît connaissance
 et voulût bien la transmettre.

» Monsieur le Grand-Maréchal, —
 » Le Gouverneur sir Hudson Lowe vient
 » de m'offrir, avec beaucoup de politesse
 » et d'intérêt, de retourner à Longwood.
 » Sur mon refus et l'observation dont je
 » l'ai accompagné, que je ne pouvais y
 » retourner que sur l'express désir de
 » l'Empereur, le Gouverneur m'a ajouté
 » qu'il avait des raisons de croire que
 » l'Empereur le désirerait. Ce désir, M. le
 » Grand-Maréchal, serait ma loi suprême;
 » il comblerait mon cœur, et vaincrait à
 » l'instant la constance avec laquelle
 » j'étais résolu de souffrir un supplice
 » inexprimable, en l'honneur des lois et
 » de mon caractère.

» Toutefois, avant de recevoir l'ex-
 » pression de ce désir, que j'invoque de
 » toute mon âme, je m'estimerais heu-
 » reux de pouvoir vous faire connaître
 » les motifs qui avaient déterminé tout
 » d'abord mon refus.

» Je prie donc M. le Gouverneur de
 » vouloir bien vous communiquer ma
 » correspondance avec lui du trente no-
 » vembre et des deux, quatre et dix-huit

» décembre. Il ne pourrait avoir d'objec-
 » tion à une chose agréable pour nous,
 » indifférente pour lui; car si je retourne
 » à Longwood, je vous ferai connaître
 » suffisamment ces pièces; et si je n'y
 » retournais pas, vous le sauriez, il est
 » vrai; mais ce serait de peu d'importan-
 » tance, puisque ne pouvant communi-
 » quer ensemble, nous n'en saurions tirer
 » aucun avantage respectif. Le seul ré-
 » sultat réel ne serait donc que la satis-
 » faction morale pour moi de vous avoir
 » fait connaître mes pensées et mes sen-
 » timens en cette occasion.

» Ma reconnaissance serait entière, et
 » la générosité du Gouverneur complète,
 » s'il voulait me faire connaître que ce
 » retour ne saurait préjudicier en rien à
 » mes intérêts, vis-à-vis de la loi, et
 » demeurerait tout à fait étranger aux
 » siens, ce qui lui serait bien facile, etc.

» Quoi qu'il en soit, M. le Grand-
 » Maréchal, toutes ces considérations
 » disparaîtront au seul geste, au seul
 » signe de l'Empereur, me permettant
 » d'aller retrouver à ses pieds, un bon-
 » heur qui me manque. J'y eusse volé
 » dès que j'ai pu en entrevoir la liberté:
 » en cela il n'y eût rien eu que pour

» moi, tout y eût été dans l'intérêt de
 » mes sentimens; mais mon dévouement
 » à l'Empereur, contre moi-même, mon
 » respect profond pour tout ce qu'il
 » peut vouloir, sont bien supérieurs
 » encore, etc.»

On aura de la peine à croire que sir
 Hudson Lowe renvoya cette lettre, en
 ayant effacé au crayon tout ce qui lui
 convenait; il la réduisit à fort peu de
 lignes, prétendant ainsi me dicter ce
 que je devais écrire au comte Bertrand.
 Il accompagna ce renvoi de la lettre sui-
 vante, qui répondait, disait-il, à mes
 précédentes :

« Je considère la lettre et la décision
 » qui y était incluse, que j'ai eu l'hon-
 » neur de vous adresser hier, comme
 » une réplique générale aux divers argu-
 » mens contenus dans votre correspon-
 » dance avec moi.

» Ce fut, Monsieur, l'état de la santé
 » de votre fils et de la vôtre propre, et
 » la complication des peines de l'esprit
 » et du corps, si fortement dépeintes
 » dans vos lettres des six et sept du cou-
 » rant qui m'induisirent, à la réception
 » de cette dernière, à me transporter
 » aussitôt en personne auprès de vous,

» pour vous faire l'offre de retourner à
 » Longwood, où se trouvaient constam-
 » ment des secours médicaux disponibles
 » dont, durant le séjour que vous y avez
 » fait, on ne s'est jamais plaint à moi.

» Un sentiment d'égards pour la per-
 » sonne de qui vous aviez été séparé,
 » détermine aussi mes offres dans cette
 » occasion.

» Je ne saurais néanmoins consentir à
 » devenir l'intermédiaire d'une discus-
 » sion ou négociation quelconque entre
 » vous et Longwood relativement à cet
 » objet. La seule communication que je
 » puisse autoriser serait celle qui tendrait
 » à faire connaître si on désire votre re-
 » tour, aux conditions attachées à la pro-
 » longation de votre séjour dans l'île,
 » telles que je vous les ai exprimées par
 » ma lettre d'hier. Des communications
 » sur ce point avec un sommaire succinct
 » au Général, voilà tout ce que je puis
 » me charger de transmettre.

» La permission de retourner à Long-
 » wood implique la nécessité d'une ex-
 » plication franche sur tous les points.

» Si vous n'y retournez pas, je ne vois,
 » en me rendant le canal d'une corres-
 » pondance prolongée sur l'objet dont il

» s'agit, qu'un sujet d'irritation et d'in-
 » convéniens pour tous.

» Une grande diversité de détails pu-
 » rement personnels et étrangers à la
 » question, contenus dans vos différentes
 » lettres, ne me paraît pas, Monsieur,
 » exiger d'aveu ou de réponse officielle.
 » Ces lettres sont en même temps si
 » entremêlées de ce que l'on pourrait
 » considérer comme portant une sorte
 » de caractère officiel, que l'une ne de-
 » vrait pas plus que l'autre rester sans
 » réponse.

» Pour pouvoir entrer dans tant de
 » particularités, il me faudrait plus de
 » loisirs qu'une infinité d'autres affaires
 » ne me permet d'en consacrer à cet
 » objet. Je m'occupe en ce moment à
 » rédiger des observations sur l'ensemble
 » de vos communications; je vous adres-
 » serai copie de ce travail dès qu'il sera
 » achevé*. Je pourrais même, dans ce
 » cas, les communiquer à Longwood.
 » En attendant la décision que je vous
 » ai envoyée, et la lettre qui l'accompa-

* Le comte de Las Cases n'en a jamais en-
 tendu parler; jamais une seule ligne ne lui a
 été adressée à cet égard.

» gnait servent de réponse à toutes ces
» lettres.

» Je vous renvoie votre lettre au comte
» Bertrand; j'ai souligné des passages de
» cette lettre qui paraissent très-dépla-
» cés, ou qu'il est du moins inutile de
» lui communiquer.

» J'ai l'honneur d'être etc.

Signé, H. LOWE.

Dimanche 22. — Lundi 23.

Continuation de correspondance. — Le Gouverneur déconcerté par ma résolution finale.

Le Gouverneur est venu pour connaître l'effet de sa déclaration et de ses deux lettres : il ne doutait pas qu'elles ne dussent avoir produit une grande impression, et il croyait certain de trouver prête, et avec les corrections qu'il avait indiquées, ma lettre au Grand-Maréchal, laquelle devait amener, selon lui, mon retour à Longwood; mais je lui ai dit froidement que, puisqu'il s'était permis de vouloir me dicter, je n'écrirais plus. Il en a paru fort surpris et très-déconcerté, et après de longues réflexions en lui-même, il a été aussi loin que de me demander si les corrections qu'il

avait faites étaient mon seul empêchement. Cette condescendance inusitée de sa part, devenait pour moi un guide assuré; aussi ai-je tenu ferme, et coupé court, en lui disant que le soir même il recevrait de moi ma détermination irrévocable et mes motifs aussi bien que mes observations aux diverses pièces qu'il m'avait adressées. Je voulais en cela éviter des paroles fugitives toujours faciles à nier, j'aimais bien mieux les consacrer d'une manière authentique sur le papier. Voici ma lettre :

« M. le Gouverneur, vous me ren-
» voyez, avec vos corrections indiquées,
» la lettre que j'avais écrite au comte
» Bertrand sur l'offre verbale que vous
» m'aviez faite de retourner à Longwood.
» Ainsi, comme cela vous arrive presque
» toujours ici, l'offre n'était réelle qu'en
» apparence, et devait s'évanouir dans
» les détails de l'exécution. J'en suis peu
» surpris. Réfléchissant l'autre jour à
» votre offre, après votre départ, j'avais
» conclu qu'il en serait ainsi. Vous aviez
» eu la bonne foi de me dire que vous ne
» vouliez pas permettre qu'entre Long-
» wood et moi nous combinassions nos
» idées, c'est-à-dire, en d'autres mots,

» que nous conussions nos véritables
 » desirs. Vous pouvez avoir sans doute
 » de bonnes raisons pour cela, je ne dis
 » pas le contraire; mais aussi, de mon
 » côté, je ne dois pas me rendre dupe,
 » et concourir à induire en erreur peut-
 » être ceux qui s'intéressent à moi. Vous
 » êtes trop avantageusement situé, Mon-
 » sieur, entre Longwood et moi, et je
 » ne dois point écrire au comte Ber-
 » trand, non mes pensées, mais ce que
 » vous me dicteriez. Je m'en abstiendrai
 » donc; je regarderai votre offre comme
 » non avenue, parce que l'acceptation
 » en a été impraticable, et je me rélére-
 » rai irrévocablement, pour mes pensées,
 » mes sentimens, mes décisions sur cet
 » objet, à ma lettre du trente novembre.

» Vous êtes dans l'erreur, Monsieur,
 » si vous avez compris que je vous de-
 » mandais des réponses à tous les argu-
 » mens et à tous les articles de mes let-
 » tres. Je respecte vos occupations et le
 » prix de votre temps; aussi n'ai-je de-
 » mandé que le simple accusé de récep-
 » tion, et pour la régularité des choses;
 » je ne pense pas que vous puissiez avoir
 » aucune raison pour me le refuser.

» Vous paraissez surpris, Monsieur,

» de l'état déplorable de la santé de mon
 » fils et de la mienne en cet instant; et
 » vous revenez deux fois à vous étonner
 » que je ne vous en aie pas fait parvenir
 » mes plaintes lorsque j'étais à Long-
 » wood. Monsieur, je ne songeais guère
 » à mon corps à Longwood; et d'ailleurs,
 » quand je souffrais, je me plaignais au
 » docteur, et non à l'autorité: vous
 » pouvez vous en informer auprès de lui.
 » Quant à mon fils, je suis bien étonné,
 » Monsieur, qu'il ne vous soit rien re-
 » venu, par la voix publique, de sa si-
 » tuation, des consultations qui ont été
 » faites à son sujet, des crises qu'il a
 » éprouvées, de ses saignées nombreu-
 » ses, etc., etc. Est-il bien extraordi-
 » naire que nos circonstances présentes
 » accroissent nos manx, empirent rapi-
 » dement notre état?

» Je viens à votre arrêté de ma dépor-
 » tation au Cap. J'y vois que l'on retien-
 » dra tous ceux de mes papiers qui auront
 » des rapports avec l'auguste personne à
 » laquelle je trouvais doux de consacrer
 » mes soins et ma vie. Quels autres pa-
 » piers, Monsieur, pourrais-je avoir? Que
 » veut donc dire que je serai libre d'em-
 » porter tous les autres? N'est-ce pas

» encore ici offrir quelque chose, et ne
» rien donner?

» Vous retenez mon Journal, ce seul
» et véritable objet de tant de bruit, ce
» dépositaire encore informe, inexact,
» jusqu'ici inconnu à tous, où, jour par
» jour, j'écrivais ce que je pensais, ce
» que je voyais, ce que j'entendais. Est-il
» de papier plus sacré, plus à moi que
» celui-là? et pouvez-vous prétexter cause
» d'ignorance de son contenu? Je vous
» l'ai laissé parcourir deux heures à dis-
» crétion, à feuille ouverte, ou à article
» choisi dans la table des matières. Ne
» deviendriez-vous pas responsable de la
» tournure que vous aurez donnée; de
» l'abus que vous en aurez fait faire?
» N'aurez-vous peut-être pas à vous jus-
» tifier un jour de l'idée très-fausse que
» vous en aurez présentée, sans doute,
» à vos ministres? Vous me l'avez dit un
» *Journal politique*. Je n'avais pas le droit,
» ajoutiez-vous, dans la situation où je
» me trouvais, de tenir registre de ce
» que disait l'Empereur Napoléon. C'é-
» tait un abus surtout, que j'y eusse
» introduit des pièces officielles, *disiez-*
» *vous*. Comme si tout ce que je voyais,
» lisais, touchais, entendais, n'était pas,

» de droit et sans inconvénient, du do-
» maine de ma pensée et de ma propriété
» tant que le recueil en demeurerait mys-
» térieux et secret. Soupçonnerait-on de
» pareils principes puisés au sein des
» idées libérales d'Angleterre? n'y recon-
» naîtrait-on pas bien plutôt les maximes
» odieuses de la police du continent? Et
» que trouvera-t-on dans ce Journal?
» des dire, des actes, des mots sublimes,
» sans doute, de l'auguste personne qui
» en était l'objet; des matériaux de sa
» vie, et aussi des choses peu agréables
» pour vous peut-être! Mais qui leur
» aura donné de la publicité? Ne devait-
» ce pas être retouché? Ne pouvait-ce
» pas être changé, altéré, rectifié? Qui
» l'aura empêché? Ce n'est pas, du reste,
» Monsieur, que rien de ce qui arrive
» aujourd'hui puisse d'ailleurs me porter
» jamais à dire sur ce qui vous concerne
» autrement que ce que je penserai, ce
» que je croirai vrai.

» Enfin, dans votre arrêté en date du
» vingt octobre, vous prononcez que je
» serai séparé de Longwood, et envoyé
» au cap de Bonne-Espérance. Qui ne
» croirait, à la forme et aux expressions,
» que vous portez cette décision en op-